

<b>Maître d'ouvrage:</b> Communauté de Communes de Sartilly 66, Grande rue 50530 SARTILLY Tél: 02 33 79 38 60- Fax: 02 33 79 38 61	<b>Dossier:</b> Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine :  Les Blins 50530 DRAGEY RONTTHON	Indice  Phase	A  DCE
Isabelle BRICE- Architecte DPLG 2 Rue des Rouges Gorges - 50530 SARTILLY Tél: 02 33 48 19 51 Fax: 02 33 48 13 81	ACTE D'ENGAGEMENT	Date	<b>Janvier 2011</b>

## DEPARTEMENT DE LA MANCHE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES de SARTILLY**  
 66, Grande Rue  
 50530 SARTILLY

AMENAGEMENT D'UN BATIMENT EXISTANT  
 EN LAVERIE EQUINE :

**D.C.E.**

**ACTE D'ENGAGEMENT ET ANNEXES**

**A.E**

Janvier 2011 - Indice A

<b>Maître d'ouvrage :</b> Communauté de Communes de Sartilly 66, Grande Rue 50530 SARTILLY Tél : 02 33 79 38 60 – Fax 02 33 79 38 61	<b>Dossier :</b> Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine Les Blins 50530 DRAGEY RONTHON	<b>Phase</b> Indice Date	<b>DCE</b> A 01/ 2011
--	---	--------------------------------	-----------------------------

A.E

## MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

### ACTE D'ENGAGEMENT

Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine  
 Les Blins - 50530 DRAGEY RONTHON

#### MAITRE DE L'OUVRAGE :

**Communauté de Communes de SARTILLY**  
**66, Grande Rue**  
**50530 SARTILLY**

Personne habilitée à donner les renseignements prévus au Code des marchés Publics :

Monsieur Le Président de la Communauté de Communes de Sartilly

#### **Lot n° lot :**

Date du marché :  
 Montant :  
 Imputation :

Entreprise

#### Procédure adaptée (article 28) CMP

#### **Maître d'œuvre**

Isabelle BRICE  
 Architecte DPLG  
 2 Rue des Rouges Gorges  
 50530 SARTILLY  
 Tél. 02 33 48 19 51 Fax 02 33 48 13 81

#### **Comptable chargé du paiement :**

M. le Trésorier  
 De la Communauté de Commune de SARTILLY

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Sartilly 66, Grande Rue 50530 SARTILLY Tél : 02 33 79 38 60 – Fax 02 33 79 38 61	Dossier : Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine Les Blins 50530 DRAGEY RONTHON	Phase Indice Date	DCE A 01/ 2011
---	--	-------------------------	----------------------

A.E

## PREAMBULE

Les travaux relatifs au présent marché concernent les travaux de :

### Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine Les Blins 505320 DRAGEY RONTHON

Ils sont répartis en **8 Lots**, traités par marchés séparés, à savoir :

N°	Désignation des Lots
O1	<b>TERRASSEMENTS – ASSAINISSEMENT- VRD</b>
O2	<b>MACONNERIE - CARRELAGES -FAIENCES</b>
O3	<b>CHARPENTE</b>
O4	<b>COUVERTURE</b>
O5	<b>MENUISERIE EXTERIEURE - DOUBLAGE –ISOLATION – PLATRERIE – MENUISERIE INTERIEURE</b>
O6	<b>ELECTRICITE - VENTILATION</b>
O7	<b>PLOMBERIE</b>
O8	<b>PEINTURE</b>

Le présent acte d'engagement se rapporte au lot n°

## ARTICLE I - CONTRACTANT (I)

Je soussigné .....

Agissant au nom et pour le compte de la société .....

au capital de .....

ayant son siège social à .....

Immatriculé à l'INSEE :

. numéro d'identité d'établissement (SIRET).....

. code d'activité économique principale (APE) .....

Au répertoire des métiers de .....

Après avoir pris connaissance du dossier de consultation des entreprises, m'engage à exécuter dans les conditions ci-après définies, le lot désigné au préambule du présent acte d'engagement

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de cent vingt jours (120) à compter de la date limite des offres fixées par le Règlement Particulier d'Appel d'Offres

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Sartilly 66, Grande Rue 50530 SARTILLY Tél : 02 33 79 38 60 – Fax 02 33 79 38 61	Dossier : Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine Les Blins 50530 DRAGEY RONTHON	Phase Indice Date	DCE A 01/ 2011
---	--	-------------------------	----------------------

A.E

## ARTICLE 2 - PRIX

Les prix sont forfaitaires, fermes et **non révisables**

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques du mois **janvier 2011** appelé « mois O »

Les travaux du lot précité seront rémunérés par application d'un prix global forfaitaire égal à :

<u>Offre de base</u>	<u>Montant en Euros</u>
<b>Montant Hors Taxes</b>	
<b>TVA au taux de 19.60%</b>	
<b>MONTANT TTC</b>	
<u>Options</u>	<u>Montant en Euros</u>
<b>Option 1</b> Montant HT TVA 19.60% Montant TTC	
<b>Option 2</b> Montant HT TVA 19.60% Montant TTC	
<b>Option 3</b> Montant HT TVA 19.60% Montant TTC	
<b>Variante proposée par l'entreprise :</b> Montant HT TVA 19.60% Montant TTC	

En lettres (montant de base hors options et /ou variantes):

.....

.....

.....

.....

## ARTICLE 3 - DELAIS

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est de **4 mois (QUATRE)** compris congés, intempéries prévisionnelles prévisibles de 15 jours ouvrables et période de préparation à partir de la date fixée par l'ordre de service prescrivant à l'entrepreneur titulaire du lot n°1 de commencer l'exécution des travaux lui incombant

Démarrage prévisible des travaux : **Début mars 2011**

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Sartilly 66, Grande Rue 50530 SARTILLY Tél : 02 33 79 38 60 – Fax 02 33 79 38 61	Dossier : Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine Les Blins 50530 DRAGEY RONTHON	Phase Indice Date	DCE A 01/ 2011
---	--	-------------------------	----------------------

A.E

**LE DELAI D'EXECUTION POUR LA REALISATION DES TRAVAUX PROPRE AU(X) LOT(X) POUR LE(S)QUEL(S)**

**JE M'ENGAGE EST DE**

..... **JOURS OUVRES**

Et fait l'objet du planning joint en annexe à l'acte d'engagement

Le délai d'exécution part de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux

Le planning sera recalé avec les congés de l'entreprise si nécessaire

Sans information de la part de l'opérateur économique, il sera considéré que le délai d'exécution de l'entreprise sera celui annoncé par le maître d'ouvrage dans le planning prévisionnel

## ARTICLE 4 - PAIEMENT

Le candidat indique ci-après s'il renonce ou non à l'avance prévue à l'article 87 du Code des Marchés Publics

Toutefois, si le montant HT du lot est inférieur ou égal au seuil fixé au paragraphe I de l'article 87 du CMP, l'avance sur ce lot ne sera pas versée

- Refuse de percevoir l'avance
- Ne refuse pas de percevoir l'avance, dans ce cas, préciser vos garanties financières :
  - Retenue de garantie
  - Garantie à première demande
  - Caution personnelle et solidaire

Si l'entreprise choisit la retenue de garantie, l'avance sera versée à la date de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des travaux

Le Maître de l'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché, en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert :

Au nom de :

Domiciliation bancaire :

Clé RIB	N° compte	Code établissement
Domiciliation bancaire		Code guichet

Fait en un seul original

A  
Le

Mention manuscrite « Lu et Approuvé »  
L'Entrepreneur *(signature et cachet de l'entreprise)*

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes de Sartilly 66, Grande Rue 50530 SARTILLY Tél : 02 33 79 38 60 – Fax 02 33 79 38 61	Dossier : Aménagement d'un bâtiment existant en laverie équine Les Blins 50530 DRAGEY RONTON	Phase Indice Date	DCE A 01/ 2011
---	---	-------------------------	----------------------

A.E

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ....., Le .....

Le pouvoir adjudicateur

.....

**Date d'effet du marché**

Reçu notification du marché le .....

L'entrepreneur .....

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le .....,  
par l'entreprise destinataire

Le .....

*(date d'apposition de la signature ci-après)*

Pour le pouvoir adjudicateur.....